



Pour respecter les engagements acceptés par le Canada, il faudrait que notre montant d'aide atteigne environ 140 millions \$CAN (critères du CAD) ou 146 millions \$US (critères de la CIPD) par année d'ici l'an 2000, comme nous l'avons déjà signalé à la page 32. Il n'y a malheureusement aucune chance pour que nous puissions même nous rapprocher de ces montants. Toutefois, il faudrait promptement rétablir le niveau d'assistance à ce qu'il était en 1990-1991 et consentir en outre des augmentations appréciables de 10 ou 15 millions \$ par année pour les deux ou trois prochaines années.

Voici quelques-uns des points saillants des décaissements au chapitre de la population en 1996-1997 :

- * 9,47 millions \$ pour le FNUAP (contre 11,6 millions \$ en 1994-1995);
- * 4,5 millions \$ pour la FIPF, par l'entremise du FNUAP (ce décaissement atteignait auparavant 8 millions \$, mais il a été presque éliminé par un ancien ministre en 1995, sans explication, puis partiellement rétabli un an plus tard);